

Vivre à Beryl, c'est bien, dans le silence, c'est mieux

Annonces

Proposé par: F. Durafour

Publiée le : 3/3/2011 19:40:00

L'isolation phonique des appartements n'est pas parfaite ; chacun doit faire un effort pour ne pas déranger les voisins : musique, télévision, doivent respecter des niveaux sonores limités; les animaux ne doivent pas être une nuisance pour les voisins...Chacun doit veiller également à ne pas salir ni encombrer les parties communes, paliers, ascenseurs, locaux poubelle...Bien vivre à Beryl suppose que l'on n'est pas dérangé à n'importe quelle heure par des bruits de natures diverses. Des horaires pour les travaux bruyants effectués par des habitants ou par les sociétés ou artisans qu'ils emploient sont à respecter.

Les appareils bruyants, machines à laver par exemple, doivent fonctionner à des heures raisonnables. La nuit, on entend beaucoup mieux tous les bruits "parasites".

Le règlement de co-propriété contient les règles à respecter sur toute une série de sujets, dont celui du bruit.